

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2246**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Animateur qualité (fiche incomplète)

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Paul Sabatier - Toulouse 3

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur, Président de l'université de Toulouse III

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

200r Contrôle qualité de produits et procédés industriels

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette fiche est incomplète. Les informations qui y figurent sont celles qui ont fait l'objet d'une publication au Journal Officiel de la République Française.

Les autres informations sont manquantes car :

- la certification peut faire l'objet d'un dossier actuellement en cours d'instruction
- l'organisme ne les a pas encore transmises à la CNCP.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

### Codes des fiches ROME les plus proches :

### Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 novembre 1999 publié au Journal Officiel du 19 novembre 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 9 janvier 1996 publié au Journal Officiel du 21 janvier 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Diplôme d'études supérieures de qualicien'.

Arrêté du 9 novembre 1999 publié au Journal Officiel du 19 novembre 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Animateur qualité'.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Animateur qualité'. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1990 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

#### **Pour plus d'informations**

##### **Statistiques :**

##### **Autres sources d'information :**

##### **Lieu(x) de certification :**

UNIVERSITE PAUL SABATIER (TOULOUSE III) IUT TOULOUSE - Département GMP  
133, avenue de Ranguel  
31077 Toulouse Cedex 04

##### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

##### **Historique de la certification :**

Ancien libellé de la certification : - Diplôme d'études supérieures de qualicien (Arrêté du 9 janvier 1996 publié au Journal Officiel du 21 janvier 1996).